

Codes des relevés des coûts d'accidents

Les demandes de prestations dont la date d'accident est antérieure au 1^{er} janvier 2020 continueront de faire l'objet d'un code numérique à trois chiffres du groupe de taux. Les nouvelles demandes enregistrées dont la date d'accident est le 1^{er} janvier 2020 ou une date ultérieure seront classées selon le code de catégorie ou de sous-catégorie du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Par exemple, la catégorie A correspond à A0.

Sur votre relevé des coûts d'accidents, le code alphanumérique de la catégorie ou de la sous-catégorie correspondra à un code numérique à trois chiffres. Par exemple, A0 correspond au code de coûts d'accidents 040. Le tableau ci-dessous indique toutes les catégories et sous-catégories et leur code de coûts d'accidents correspondant.

Catégorie ou sous-catégorie	Description	Code de coûts d'accidents
A	Agriculture	040
B	Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	056
C	Services publics	074
D1	Services d'enseignement	093
D2	Administration publique	112
D3	Hôpitaux	135
E1	Alimentation, textiles et fabrication connexe	152

E2	Fabrication de produits minéraux non métalliques	172
E3	Impression et fabrication de produits pétroliers et chimiques	194
E4	Fabrication de produits métalliques, de matériel de transport, et de meubles	217
E5	Machines, matériel électrique et activités diverses de fabrication	247
E6	Fabrication de produits informatiques et électroniques	276
F1	Transports ferroviaire, par eau, par camion et services postaux	329
F2	Transport aérien, d'agrément et par pipeline, transport en commun et terrestre de voyageurs, services de messagerie et entreposage	351
G1	Construction de bâtiments	388
G2	Construction d'infrastructures	412
G3	Travaux de fondations, de structure et d'extérieur de bâtiment, construction	437
G4	Équipements techniques, construction	465
G5	Métiers spécialisés, construction	487
H1	Produits pétroliers et alimentaires, véhicules automobiles et produits divers, gros	531
H2	Articles personnels et ménagers, matériaux de construction et machines, gros	550

I1	Véhicules automobiles, matériaux de construction et alimentation, détail	568
I2	Meubles, accessoires de maison, vêtements et accessoires vestimentaires, détail	583
I3	Produits électroniques, appareils et produits de santé et de soins personnels, détail	599
I4	Magasins de vente au détail et magasins à rayons spécialisés	623
J	Industrie de l'information et industrie culturelle	648
K	Finances, gestion et location	669
L	Services professionnels, scientifiques et techniques	801
M	Services administratifs et de soutien reliés aux bâtiments, habitations et terrains récréatifs	823
N1	Soins de santé ambulatoires	848
N2	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	877
N3	Assistance sociale	892
O	Loisirs et hôtellerie	920
P	Autres services	952